



**SARL PARAMELLE Fabien**



**BATIMENTS SARL PARAMELLE Fabien  
locataire de la SCI PARAPIERRE**

Fabien Paramelle est un entrepreneur passionné, spécialisé dans la restauration du patrimoine bâti. Depuis son enfance à Bagnac-sur-Célé, il cultive une ambition claire : devenir chef d'entreprise. Son parcours mêle passion, apprentissage technique et innovation, au service d'un savoir-faire d'exception.

## **Un apprentissage axé sur la pierre et la chaux**

Après un BEP Maçonnerie et Gros Œuvre et une mention complémentaire en maçonnerie de pierre calcaire obtenus au CFA de Cahors, Fabien développe ses compétences grâce à un formateur visionnaire. Son travail sur le chantier médiéval de Guédelon révèle sa vocation pour la restauration patrimoniale, une spécialité mêlant art et technique.

## **Une entreprise tournée vers l'excellence**

À 23 ans, Fabien crée sa propre entreprise, se spécialisant dans les enduits à la chaux et la maçonnerie en pierre de taille. Il met au point des enduits à haute valeur environnementale en expérimentant pigments naturels et matériaux écologiques. Dix ans plus tard, à la tête d'une équipe de 10 salariés hautement qualifiés, Fabien dirige des chantiers prestigieux tels que :

- Les stucs à la chaux du centre thermal de Vals-les-Bains (1 500 m<sup>2</sup>) ;
- La boulangerie Penchaud à Figeac, ayant remporté le Trophée de la Chaux 2019 au Salon du Patrimoine à Paris ;
- La gare SNCF de Figeac, restaurée après un incendie en 2018, avec un défi technique lié à la réutilisation de pierres brûlées ;
- La 2<sup>e</sup> cheminée sarrasine de Figeac, dans le secteur protégé ;
- Le château de Lentillac-Saint-Blaise, avec la reconstruction de deux tours intégrant des éléments architecturaux en pierre de taille.

## Innovation et ambition

Conscient des défis liés à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Fabien investit dans des équipements modernes, notamment un centre d'usinage numérique à cinq axes G-Rex de CMS. Ces outils de pointe facilitent la taille des pierres, améliorent les conditions de travail et augmentent la productivité.

## Une vision pour l'avenir

Fabien Paramelle vise à diversifier les compétences de son entreprise pour continuer à jouer un rôle clé dans la restauration des Monuments Historiques. Avec une expertise unique et une attention constante à l'innovation.

Son histoire illustre la puissance de la passion et de la persévérance dans la réalisation de projets ambitieux, au service de l'héritage culturel et architectural.

Grâce à une croissance constante, son entreprise a su évoluer au fil des années. Les locaux situés à Capdenac ont été plusieurs fois agrandis et réaménagés afin d'augmenter la surface dédiée à la production artisanale. Aujourd'hui, il aspire à devenir l'une des entreprises de taille de pierre les plus respectueuses de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, il a engagé des actions concrètes visant à réduire son impact écologique, notamment :

- Le traitement des eaux issues de la taille de pierre, pour minimiser leur empreinte sur l'environnement ;
- Le recyclage et le stockage des eaux de pluie, utilisées pour leurs processus de production, réduisant ainsi la consommation en ressources naturelles ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques, avec pour ambition d'atteindre une autonomie énergétique maximale. Par ailleurs, son engagement en faveur de l'excellence et de la préservation du savoir-faire artisanal sera bientôt reconnu par l'obtention du label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant), décerné par l'État. Cette distinction prestigieuse souligne la qualité exceptionnelle de son travail et renforce la mission de valorisation du patrimoine. Ces initiatives et cette reconnaissance reflètent sa volonté de concilier innovation, durabilité et transmission des traditions artisanales.

## Importance du terrain en zone N

Nous avons pour projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment d'une surface de 500 m<sup>2</sup>, afin de produire une puissance totale de 100 kVA. Cette installation serait située sur la parcelle N, actuellement classée comme zone naturelle, d'une largeur de 17 mètres et d'une longueur de 100 mètres.

Ce terrain est crucial pour notre projet car il représente un espace inexploité, sans valeur écologique significative. Il n'y a aucun arbre, flore ou faune significatifs présents dans cette zone. En l'état, il est principalement une étendue de terre sans valeur en termes de biodiversité. Il est donc plus pertinent de le valoriser en tant qu'espace pour la production d'énergie renouvelable, répondant ainsi aux besoins modernes tout en maintenant la cohérence avec l'aménagement urbain environnant.

Le terrain concerné se trouve :

- En contrebas des parcelles de maisons individuelles, sans gêner l'aspect visuel des habitations voisines ;
- Au-dessus de la zone commerciale et de la future route prévue entre cette zone commerciale et la zone urbaine.

## Justification du projet

La dynamique de notre entreprise dans la restauration du patrimoine local est un facteur clé en faveur de ce projet. En effet, avec une équipe de 10 compagnons qualifiés, nous avons su démontrer notre savoir-faire en matière de préservation et de valorisation du patrimoine bâti. De plus, notre entreprise sera bientôt reconnue comme Entreprise du Patrimoine Vivant par l'État, récompensant notre travail artisanal d'exception. Ce développement territorial doit donc être considéré comme un facteur déterminant pour la décision de modification de ce terrain.

## Proposition d'aménagement

Nous souhaitons modifier la classification de la parcelle uniquement pour la partie située en dessous de notre propriété, tout en veillant à éviter tout mitage du territoire. L'objectif est de prévenir la création d'une zone inutilisable ou laissée à l'abandon, souvent assimilée à un "no man's land".

En conclusion, ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Valoriser un terrain actuellement inexploité, sans valeur écologique significative ;
- Produire une énergie renouvelable grâce à une installation photovoltaïque respectueuse de l'environnement et des riverains directement dans le réseau électrique de l'entreprise
- Participer au développement harmonieux de la zone en s'intégrant à l'aménagement urbain existant et à venir, tout en soutenant la préservation du patrimoine local par notre savoir-faire.

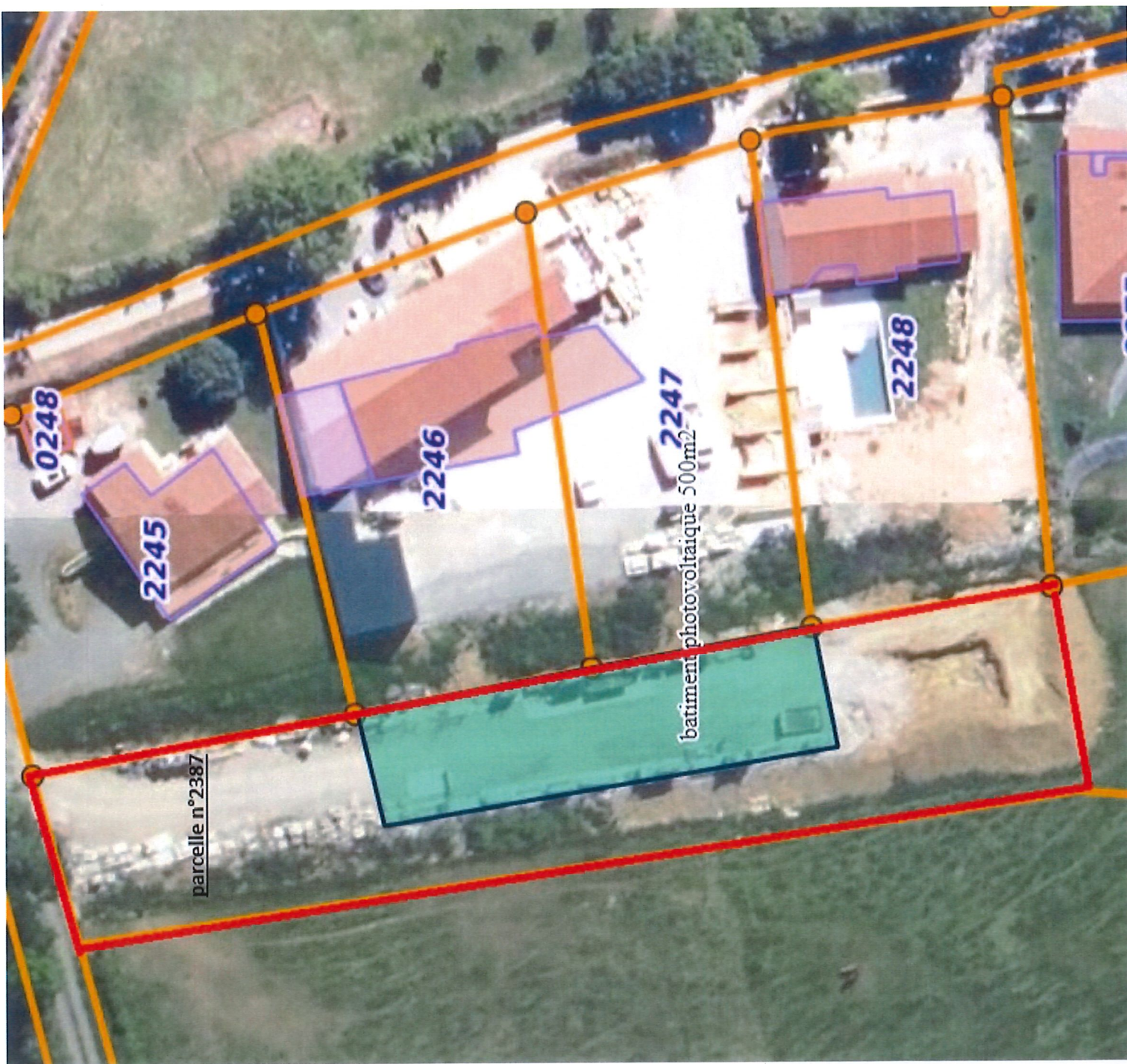
## Soutien de la commune de Capdenac et du président du grand Figeac

La commune de Capdenac-le-Haut, en partenariat avec la communauté de communes du Grand-Figeac, nous soutient dans la modification de la zone N pour permettre la suburbanisation d'un terrain stratégique. Ce projet repose sur une volonté partagée des élus locaux et communautaires de valoriser ce secteur tout en s'appuyant sur des conditions favorables déjà existantes.

Le terrain concerné présente en effet toutes les caractéristiques nécessaires pour accueillir ce projet. Les accès et les routes sont déjà réalisés, ce qui évite toute nécessité de travaux d'infrastructures lourds. Grâce à cette situation avantageuse, le raccordement du terrain serait relié au terrain déjà existant de notre atelier de taille de pierre, sans impacts sur le réseau ou les équipements environnants.

Cette démarche s'inscrit dans une vision concertée de développement territorial, du Président de la communauté des communes du Grand-Figeac, du Maire de Capdenac le Haut et notre entreprise. Elle traduit la volonté commune des élus de répondre aux besoins croissants en matière d'entreprise de restauration du patrimoine tout en valorisant le potentiel existant du territoire.

Le projet reflète ainsi une stratégie équilibrée et pragmatique, alliant respect de l'environnement, optimisation des infrastructures et dynamisme local. Il constitue une étape significative pour accompagner la **croissance harmonieuse** de Capdenac-le-Haut et du Grand-Figeac dans les années à venir par le bien d'une activité économique artisanale.



PARCELLE  
zone N a  
modifier

futur  
batiment  
solaire





**PROJET :** Construction d'une annexe

**Permis de construire**

**PIECES GRAPHIQUES**

LIEU DU PROJET :

Sanrières  
46100 CAPDENAC

INFORMATION CADASTRALE :

Section cadastrale : 000 A 2246 - 2247  
Superficie cadastrale : 2374 m<sup>2</sup>

MATRES D'OUVRAGE :

PARAELLE Fabien  
Sanrières  
46100 CAPDENAC

PCMI02

Plan de masse

PC

Phase :

Echelle :

1/200

Indice :

A

Date :

15/10/2021

Page :

002

N° 2246  
surface 1216 m<sup>2</sup>

N° 2247  
surface 1158 m<sup>2</sup>

Castine

Voirie

Bâtiment  
existant

HSG+313

HSG+413

Pente 14,4%

- 2500 -

1651

1063

- 4197 -

- 2983 -

266

- 4700 -

1834

1858

695

449

Limite de Propriété

Talus

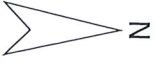
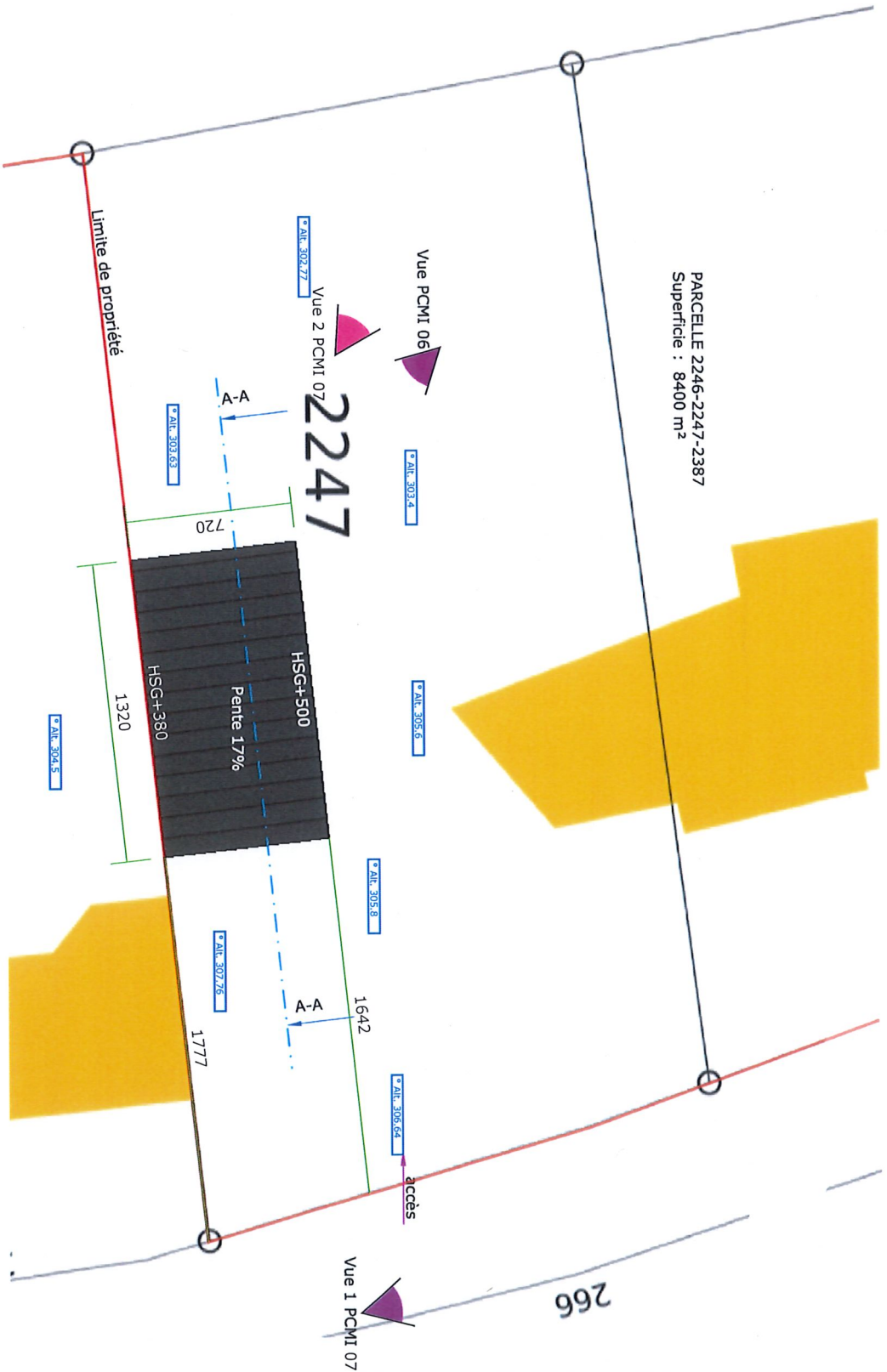
Espace vert

A-A

A-A



Echelle 1:2500



**PROJET : Construction d'un local**

MATRES D'OUVRAGE : LIEU DU PROJET :  
 PARAMELLE Fabien Sanlères 46100 CAPDENAC  
 INFORMATTION CADASTRALE :  
 Section cadastrale : 000 0A  
 2246 - 2247 - 2387  
 Superficie cadastrale : 8 400 m<sup>2</sup>

**Permis de construire**

Interieur BLISS  
 PECHOUULTRES Perrine  
 289 route du Causee  
 46100 CAPDENAC  
 Interieurbliss@gmail.com  
 07.86.09.86.94

**PIECES GRAPHIQUES**

PCMI02  
 Plan de masse

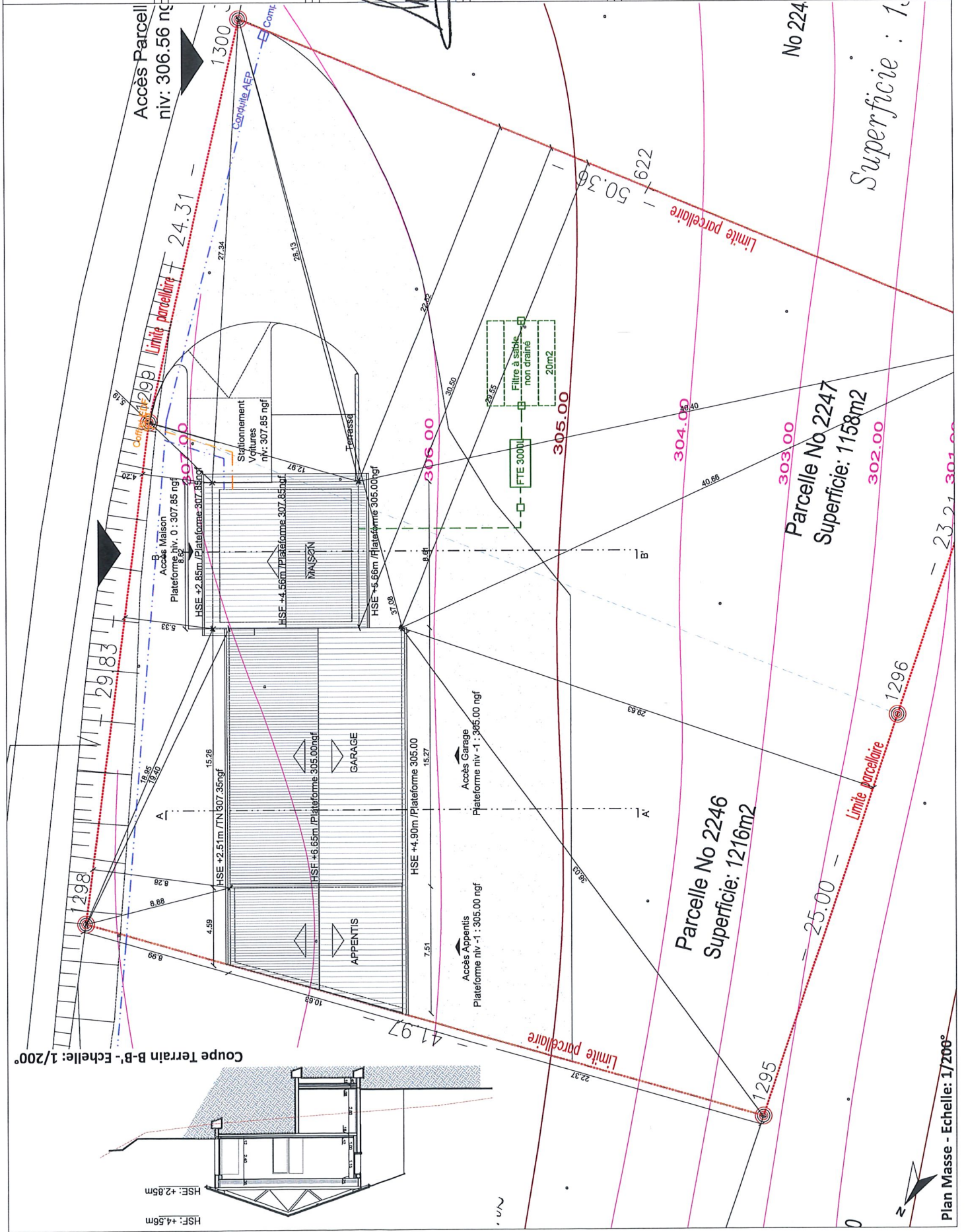
PC

Phase :

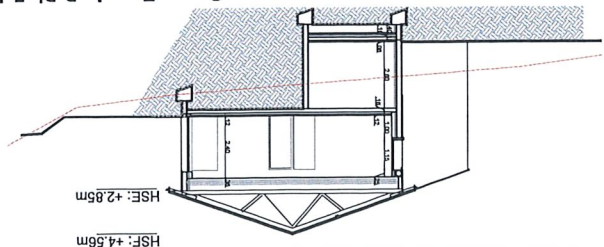
Echelle : 1/200  
 Date : 24/06/2024  
 Indice : A  
 Page : 002



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc être utilisés pour réaliser la construction.



Coupe Terrain B-B' - Echelle: 1/200°



HSE: +2.85m  
HSF: +4.56m

Plan Masse - Echelle: 1/200°









